

NUCLÉAIRE

EPR2 à Braud-et-Saint-Louis : le dossier de candidature est déposé

Les représentants de l'État et de la Région ont officiellement transmis à EDF le dossier de candidature pour l'implantation de deux réacteurs EPR2, soutenu par une mobilisation des élus locaux et des acteurs économiques du territoire.

Ils voulaient être les premiers à le faire. Réunis à Paris, la préfète de région Sophie Brocas, le président du Conseil régional Alain Rousset et la présidente du comité de soutien Lydia Héraud ont remis en main propre le document de candidature à Bernard Fontana, le patron d'EDF. Ce geste est le symbole de trois mois de travaux menés par cinq groupes opérationnels pour faire officiellement du Blayais un candidat à l'implantation de réacteurs nucléaires nouvelle génération (EPR2).

Après le comité stratégique du 3 juin dernier, où les institutionnels ont peaufiné leur lettre au PDG

d'EDF, Sophie Brocas s'est d'ailleurs dite impressionnée par cette dynamique collective : « Vous avez ici une richesse immatérielle : ce consensus territorial. Tout le monde semble d'accord, et c'est un atout incroyable pour une candidature crédible ».

De son côté, Lydia Héraud a insisté sur la portée sociale de l'événement, affirmant que « c'est un projet de vie pour les habitants, un projet d'avenir qui a du sens, notamment pour notre jeunesse ».

Sur le plan stratégique, le site met en avant sa situation géographique de pivot électrique vers l'Espagne et la présence d'une infrastructure fluviale et maritime permettant d'acheminer les composants lourds par le biais d'une coalition des ports régionaux. Actuellement, la centrale existante assure 60 % de la consommation d'électricité de la Nouvelle-Aquitaine. Alain Rousset a rappelé l'importance cruciale de cette candidature pour l'avenir : « Si l'on ne crée pas ces deux EPR2, nous au-



Les institutionnels lors de la remise du dossier de candidature. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

rons des problèmes d'approvisionnement majeurs. La production d'énergie décarbonée d'une grande partie de la France se joue ici, dans le Blayais ». Le projet d'EPR2, technologie évolutive visant la production d'énergie bas carbone pour au moins 60 ans, est présenté par les instances locales comme un outil de sécurisation de l'approvisionnement national.

Quel impact pour le territoire ?

Le projet implique toutefois des contraintes environnementales et logistiques examinées par le comité stratégique. Le chantier devant se situer entièrement en zone humide, une compensation environnementale à hauteur de 150 % est requise. Les concepteurs devront également intégrer l'impact du changement climatique d'ici 2100

sur la température de l'eau de l'estuaire et la gestion des ressources en eau douce. Pour limiter le réchauffement des eaux, l'implantation de tours aéroréfrigérantes est notamment à l'étude.

L'impact socio-économique s'annonce également structurel pour le quotidien des habitants. Le chantier pourrait mobiliser 6 000 à 10 000 personnes sur dix ans, avec un objectif de 40 % de recrutement local. Pour répondre aux besoins, les projections font état d'une nécessité de 6 000 logements (dont 1 000 permanents), ciblant en priorité la rénovation des logements vacants du territoire. En matière de transports, l'accent est mis sur le report modal, incluant la voie fluviale pour les matériaux et des parkings relais avec navettes pour les salariés afin d'éviter la saturation routière. Le dossier est désormais soumis à l'évaluation d'EDF, tandis que les réunions de travail locales se poursuivront le 1^{er} juillet à Blaye.

Yvan Denéchau